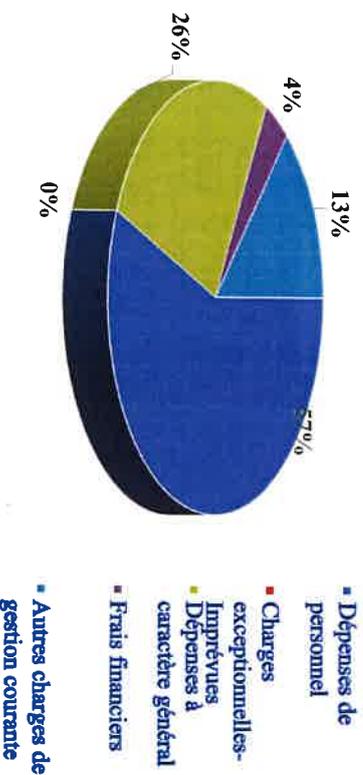


BILAN FINANCIER EXERCICE 2021 et Prévisions du BUDGET 2022

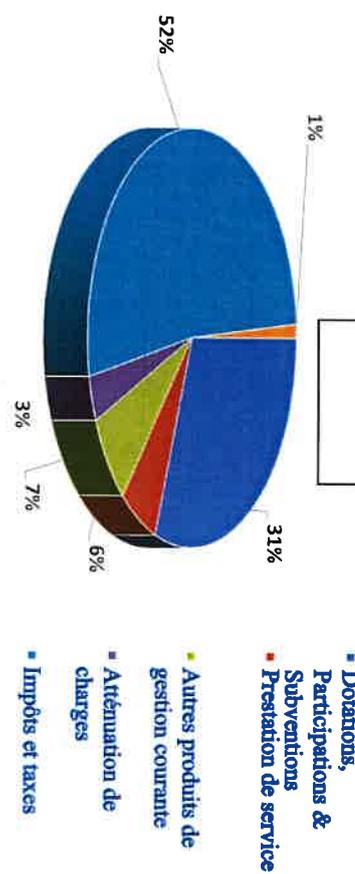
FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Nature	Ratio	Réalisé 2021	Budget 2022	Nature	Ratio	Réalisé 2021	Budget 2022
Dépenses de personnel	57%	421 422,20	447 700,00	Dotations, Participations & Subventions	31%	299 924,41	301 300,00
Charges exceptionnelles- Imprévues	0%	-	5 908,13	Prestation de service	6%	56 983,63	52 900,00
Dépenses à caractère général	26%	195 815,50	220 600,00	Autres produits de gestion courante	7%	69 315,87	63 000,00
Frais financiers	4%	28 126,94	25 556,77	Atténuation de charges	3%	34 078,17	8 000,00
Autres charges de gestion courante	13%	100 365,76	111 265,41	Impôts et taxes	52%	508 735,65	502 000,00
Atténuation de produits	0%	-	600,00	Produits exceptionnels	1%	10 705,63	22 000,00
Dotation aux amortissements	0%	-	-	Production Immobilisée - Divers	0%	-	-
Transfert budget investissement			240 000,00	Excédent reporté			102 430,31
TOTAL	100%	745 730,40	1 051 630,31	TOTAL	100%	979 743,36	1 051 630,31

DEPENSES



RECETTES



Analyse des dépenses : L'exercice 2021, encore perturbé par le contexte sanitaire, présente un résultat global équivalent à celui de 2020. 3 444 euros de plus en dépenses soit +0,46%. Cette quasi stabilité inclut des évolutions contrastées : +12 176 Euros en dépenses de personnel soit +2,97%. Il est à noter la création d'un ALSH le mercredi qui engendre des coûts supplémentaires. Les charges à caractère général croissent de 8 719 euros soit +4,66% sur un an. Les frais financiers sur les divers emprunts poursuivent leur baisse de 2 126 euros, (-7,03% sur 2021) et sont comptabilisés à 28 126 euros.

Analyse des recettes : Le total des recettes est très légèrement supérieur à celui de 2020 (+0,5%) : 30,6% des recettes résultent de dotations soit près de 300 000 euros mais inférieures à celles de 2020 de 21 481 Euros. Le produit des impôts et taxes représentent environ 52% des ressources de fonctionnement de la commune. Elles ont été comptabilisées à hauteur de 508 735 Euros. La progression sur 12 mois est de 18 645 euros, soit +3,80%. Les recettes des prestations de service, restauration scolaire, garderie notamment, retrouvent un niveau satisfaisant après un exercice 2020 en net retrait du fait des confinements successifs. Les autres produits de charge courante progressent de 4416 euros, essentiellement les loyers des logements communaux puisque les activités à la salle polyvalente n'étaient pas autorisées. Il convient de noter l'écriture intéressante en produits exceptionnels qui représente une aide au fonctionnement de l'accueil de loisirs. Le poste atténuation de charges comptabilise les remboursements par les assurances de charges de personnel imposées par des arrêtés de travail afin de maintenir la continuité des services (scolaires).

Bilan : Le bilan global de l'exercice 2021 peut être qualifié de bon avec une excellente maîtrise des charges et un maintien global de nos ressources. Le résultat en fonctionnement s'établit à 234 012 euros pour 2021 et cumulé aux exercices antérieurs est arrêté à 246 514 euros. Cet excédent est affecté à la couverture du besoin de financement du budget d'investissement

BUDGET INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Nature	Ratio	REALISE 2021	Budget 2022	Nature	Ratio	REALISE 2021	Budget 2022
Déficit reporté	Pour ordre		94 390,35	Excédent Fonctionnement capitalisé	14%	124 240,57	144 084,24
Remb. Emprunts	13%	115 769,91	233 020,29	Pré budget fonctionnement			240 000,00
Rénovation orgue de Quelven	7%	60 524,39		Remboursement TVA	3%	30 818,00	101 927,00
Dépôts et cautionnements	0%	528,52	800,00	Subventions Conseil Départemental	28%	255 107,15	182 636,22
Travaux routiers - panneaux - Pont	8%	66 749,16	152 331,85	Subventions Etat (DETR+FSIL)	6%	52 499,00	131 729,00
Travaux patrimoine et divers	0%	1 404,00	24 748,63	ADEME	0%		35 488,00
Travaux mairie et réseau de chaleur	68%	587 094,85	66 769,50	DRAC Orgue	2%	20 175,00	
Achat et Aménagement terrain	0%		50 100,00	Subvention Conseil Régional	1%	10 068,50	74 000,00
Travaux Stade			15 000,00		0%		
Rénovation salle polyvalente	0%		126 684,00	ETAT Plan numérique école	0%		6 076,00
Création et Rénovation logements	0%	102,00	65 000,00	Fond de concours Pontivy Communauté	12%	105 156,66	37 303,94
Colonnes enterrées	0%		28 500,00	CAF - ALSH Mercredi	0%	3 572,00	3 310,56
Ecole : Informatique - Equipements	1%	11 746,96	20 000,00	Emprunt travaux mairie et réseau de chaleur	22%	200 000,00	
Mobilier et inf. mairie - Cabinet médical	2%	18 107,40	10 000,00	PRÊT RELAIS TVA MAIRIE	11%	100 000,00	
Rénovation éclairage public	0%		8 000,00	Dépôt de garantie logement	0%	561,30	765,66
Services techniques : Tracteur - épave	0%		99 476,00	Emprunt tracteur	0%		95 000,00
Revalidation centre bourg	0%		60 000,00	Taxe aménagement	0%	2 259,54	2 500,00
TOTAL	100%	862 027,19	1 054 820,62	TOTAL	100%	904 457,72	1 054 820,62

Dépenses : Les opérations conduites en 2021 sont en ligne avec le budget voté pour l'exercice. Le taux de réalisation dépasse les 90% et un report faible est enregistré pour 87 129 euros soit 7,9%. Le total des investissements concrétisés s'élève à 862 027 euros. La rénovation de la mairie et la création du réseau de chaleur représentent 587 094 euros. Cette opération a été conduite sur les 3 premiers trimestres en dépit du contexte sanitaire. L'autre opération majeure a été la rénovation de l'orgue historique de la chapelle de Quelven pour une dépense totale de 60 524 euros. Le 3ème poste majeur d'investissement a été affecté à nos routes et à la signalisation routière, pour une dépense totale de 66 749 euros, des investissements complémentaires en informatique, 11 746 euros à l'école et 7 230 euros pour la mairie mais aussi en mobilier pour 10 876 euros en lien avec la rénovation de la mairie. Le budget investissement comptabilisé aussi le remboursement du capital des emprunts échus pour 115 768 euros.

Recettes : Le total des recettes est de 904 457 euros, dépassant un léger excédent sur l'exercice de 42 430 euros. Nos principaux contributeurs sont le Conseil départemental pour 255 107 euros soit 28% de nos ressources, Pontivy communauté pour 105 156 euros sur 2 fonds de concours (rouler et équipement) et l'Etat pour 52 499 euros auquel s'ajoute le financement de la réhabilitation de l'orgue par la DRAC à hauteur de 20 175 euros. Le Conseil Régional contribue à cette même opération pour 10 068 euros. L'opération mairie plus réseau de chaleur a nécessité un emprunt de 200 000 euros complété en trésorerie par un prêt relais de 100 000 euros dans l'attente de la récupération de la TVA. La capitalisation d'excédents des années précédentes pour un montant de 124 240 euros et la récupération de la TVA, 30 818 euros sur les opérations de 2020 assurent le bouclage des financements 2021.

2022 : Le programme prévisionnel intègre les opérations nouvelles de réhabilitation de la salle polyvalente et la construction d'un logement au 1er étage de la mairie ainsi que la rénovation des 2 logements existants au 2ème niveau. Ces locaux seront raccordés au réseau de chaleur construit et mis en service en 2021. La mise en place de colonnes enterrées avec Pontivy Communauté, une fois de plus décalée, sera finalisée en 2022. L'achat d'un nouvel équipement, un tracteur avec pneus, plus adapté à l'entretien de nos chemins a été effectué en ce début d'exercice pour un montant de 97 400 euros. Le chantier de revalidation du centre bourg amènera les premiers engagements (études et réalisations). Le programme routier sera doublé avec l'apport exceptionnel du Conseil départemental, dépassant les 150 000 euros.

Situation financière de la commune : Au 1/01/2022, l'endettement sur le budget principal est de 881,21 €/hab. pour 1 190 511 € de capital à amortir. Cette situation sans être extrême atteint quand même un niveau maximal tolérable. Le budget annexe panneaux photovoltaïques présente un capital du à 50832 €, dont une échéance 2022 à 10041 €, couverte par les recettes de production supérieures à 11 500 €.

NOTA : Les éléments rapportés dans ce document sont communiqués sous réserve de modifications pouvant y être apportées lors du Conseil Municipal consacré au vote du budget primitif 2022 le 18 mars 2022.